

Paris, le 23 août 2011

Dossier suivi par : XXXX
Tél. : XXXX
Courriel : recommandations@energie-mediateur.fr

N° de saisine : XXXX
N° de recommandation : 2011-0711

Objet : Recommandation du médiateur sur votre saisine

Monsieur,

Ce litige a pour origine la contestation de la facture de résiliation du 20 septembre 2010 d'un montant de 64,43 euros TTC en votre faveur. Vous souhaitez obtenir une facture de résiliation établie sur la base des index mentionnés dans l'état de lieux de sortie que vous m'avez transmis (HC : 49 908 et HP : 72 420).

Le fournisseur Y m'a indiqué qu'il avait effectué une demande de rectification auprès du distributeur A, responsable des données techniques. Toutefois, il m'a précisé qu'il n'avait aucune certitude quant aux suites données par le distributeur A, faute de réponse de sa part.

Les demandes d'observations répétées que j'ai adressées au distributeur A sont restées sans réponse. Il a été informé qu'en l'absence de réponse de sa part une recommandation serait émise sur la base des seuls éléments contenus dans le dossier.

Après une analyse détaillée de tous les éléments du dossier qui m'ont été transmis et **dans l'hypothèse où cela n'aurait pas été effectué**, je recommande :

- au distributeur A de prendre en considération les index de résiliation mentionnés dans l'état des lieux de sortie (HC : 49 908 et HP : 72 420) ;
- au fournisseur Y de corriger sa facturation en fonction et d'accorder un dédommagement de 25 euros TTC pour compenser les désagréments subis (démarches effectuées), comme il s'était engagé à le faire par courriel du 30 mai 2011.

Cette recommandation n'est pas contraignante mais elle clôt le traitement amiable de votre litige. Si vous êtes en désaccord avec son contenu, vous pouvez demander à un tribunal compétent de rendre un jugement sur le litige qui vous oppose à votre fournisseur (voir fiche ci-jointe). En application des dispositions de l'article 3 du décret n°2007-1504, le fournisseur et le distributeur m'informeront dans un délai de deux mois des suites données à cette recommandation.

N'hésitez pas à me solliciter au numéro de téléphone ci-dessus ou par courriel pour toute question relative à votre litige ou à la mise en œuvre de sa solution.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le médiateur national de l'énergie
Denis Merville